

RAPPORT DES FAITS SAILLANTS DU
RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2024

Chères citoyennes et chers citoyens, contribuables de la municipalité de Notre-Dame-des-Monts. Il me fait plaisir de vous présenter par le présent rapport les faits saillants pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024 conformément à l'article 176.2.25 du Code municipal. J'aborderai ainsi les points suivants :

- 1- Les actifs financiers
- 2- Le passif financier
- 3- Les avoirs des contribuables
- 4- Le rapport financier
- 5- L'évaluation de la Municipalité
- 6- La conclusion

. La situation financière se présentait sommairement comme suit :

1. ACTIF FINANCIER

L'actif financier constitué de l'avoir en banque, des différents comptes et des débiteurs totalisait la somme de 457 763\$. Les immobilisations, quant à elles, totalisaient la somme de 4 603 209\$.

En 2024, c'est 122 957.18\$ qui a été investie soit:

Équipement : 36865.55\$ ont été investis pour acquérir un rouleau compacteur, une remorque plate, un réservoir à eau, une flèche de direction et une débroussailleuse hydraulique.

Infrastructure : 86091.63\$ dans l'asphaltage d'une partie de la rue de l'Horizon, le coin rue de la Forêt et rang Sainte-Philomène, une partie dans le rang Saint-Thomas et 4 recouvrements de ponceau dans le rang Saint-Antoine

En somme, les investissements ont été subventionnés par différents transferts gouvernementaux et à même le budget 2024.

2. PASSIF FINANCIER

Le passif, soit les créiteurs et frais encourus, les revenus reportés et ainsi que les versements exigibles sur la dette à long terme se chiffraient à 183 481 \$.

3. AVOIR DES CONTRIBUABLES

Au chapitre de l'avoir des contribuables, nous retrouvons, au 31 décembre 2024, un surplus accumulé non affecté de 252 236\$ comparativement à 128 526\$ en 2023.

La Municipalité a terminé l'année financière 2024 avec un excédent de fonctionnement à des fins fiscale de 127 696\$.

4. RAPPORT FINANCIER

L'audit pour l'exercice financier finissant le 31 décembre 2024 a été effectué conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public par la firme comptable Benoit Côté, comptable professionnel agréé inc., s'assurant par ce procédé que les états financiers ne comportent aucune anomalie significative.

Les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts au 31 décembre 2024.

5. ÉVALUATION

La valeur foncière a été déterminée à 81 589 500\$ au 31 décembre 2024, première année du dépôt de rôle d'évaluation.

6. CONCLUSION

Je voudrais remercier les employés municipaux, les bénévoles, nos organisme communautaires ainsi que les membres du conseil de leur implication et leur bon travail au sein de la communauté. Je termine en soulignant que le présent rapport des faits saillants de l'année 2024 vous montre le souci du conseil municipal de bien gérer votre municipalité.